

POSTE D'ACCOMPAGNATRICE

Sous l'autorité de la directrice générale, en conformité avec la Loi et les Règlements sur les centres de la petite enfance et autres services de garde, en accord avec la philosophie, les valeurs et les politiques du CPE, l'accompagnatrice est responsable d'accompagner, de soutenir et de faciliter l'intégration d'un enfant au sein de son groupe.

POSTE À COMBLER	Accompagnatrice dans un groupe
HORAIRE	22h30 / semaine approximativement
Date d'entrée en fonction	Le plus tôt possible
CONDITIONS	Échelle salariale du Ministère de la Famille
CPE situé à	Montréal (Ville Émard)

TÂCHES :

- Accompagner un enfant dans un groupe.
- Soutenir l'enfant et le groupe pour faciliter son intégration.
- S'adapter selon les besoins de l'enfant et du groupe.
- Intervenir en respectant le programme pédagogique, l'approche High Scope et le PSI.
- Établir des liens de confiance et de collaboration avec les enfants, les parents et les collègues.
- Établir et maintenir une communication écrite et verbale avec les parents et les collègues.
- Compléter les documents relatifs au fonctionnement du CPE (rapport d'incident, etc.).

COMPÉTENCES REQUISES

- Avoir de l'expérience pertinente en tant qu'accompagnatrice auprès d'enfants de 0-5 ans ayants des défis ou dans un domaine connexe.
- Connaissance du développement globale de l'enfant.
- Sens de l'organisation, autonomie, souplesse et constance.
- Être démocratique.
- Facilité d'échange, de communication et de travailler en équipe.
- Être stimulante et motivée

Autre(s) exigence(s) :

- Vérification des absences d'empêchements judiciaires.

Faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant vos motivations à linda.douillard@cpepetitslutins.com avant le 07 janvier 2019